



# CHAMPIONNAT DE NOUVELLE-CALEDONIE

## Cyclisme sur Route – course en ligne

### 2025

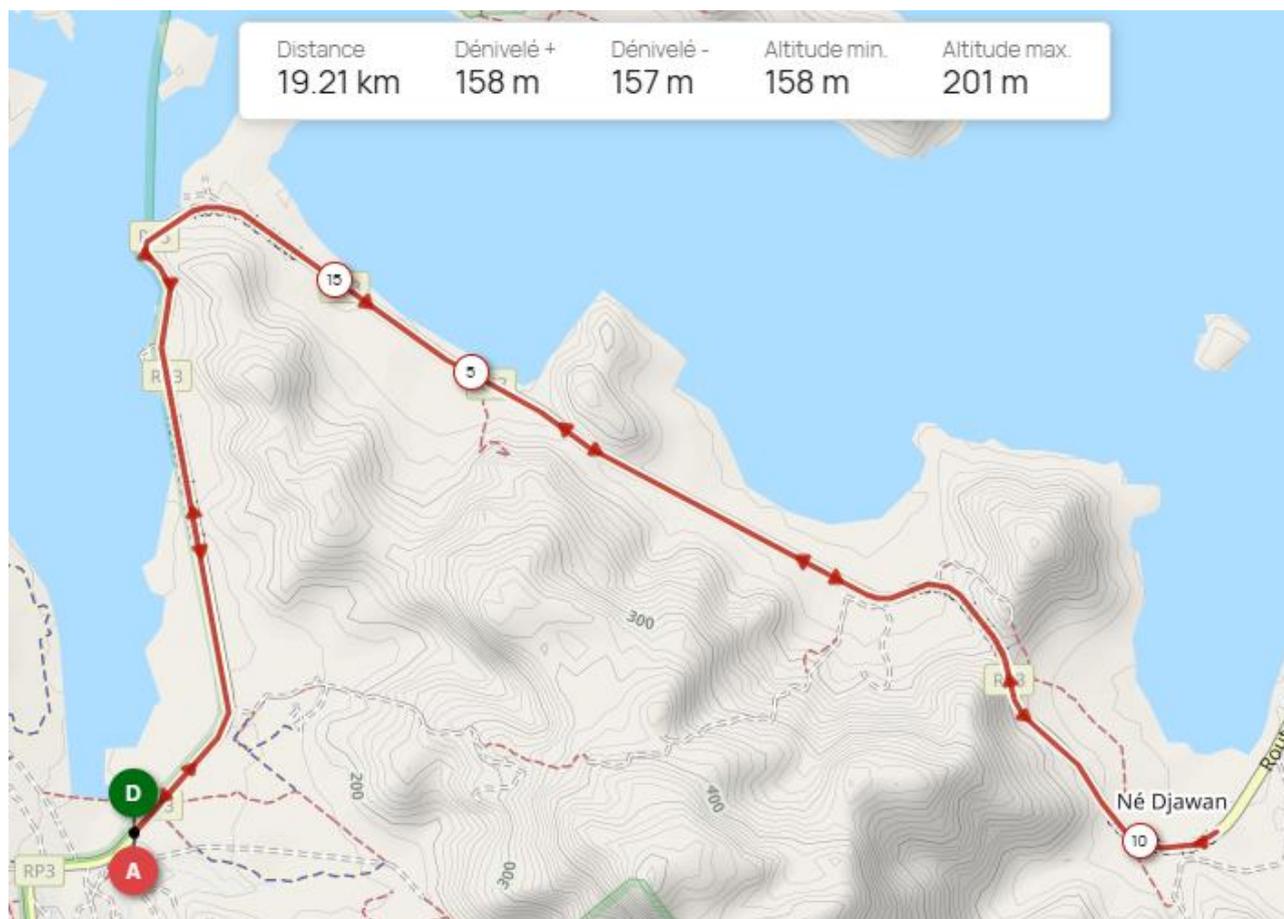
## Règlement de l'épreuve

### Article 1 – Description de l'épreuve

Le Comité Régional de Cyclisme organise son championnat régional de cyclisme sur route de la saison 2025. L'épreuve se déroulera sur les communes du Mont Dore et de Yaté, le dimanche 10 août à 8h.

### Article 2 – Le circuit et composition des pelotons

Le départ et l'arrivée se situent sur la RP3, à environ 160m au nord-est du carrefour des bois du sud. Le circuit présente une longueur de 19,2km. Le demi-tour s'effectue au Point de Repère 30+500.



Les pelotons sont composés ainsi:

- Peloton n°1 - "hommes": Open H, A1H, A2H, A3H, AH4, U17H - 4 tours, soit 76,8km - départ 8h
- Peloton n°2 - "dames" : A1F, A2F, A3F - 3 tours, soit 57,6km - départ 8h02,
- Peloton n°3 - U15F et U15G, U17F – 2 tours, 38,4km - départ 8h04

En fonction du nombre de participants, les pelotons 2 et 3 pourront être fusionnés, sans changement du nombre de tours pour chacune des catégories.

L'écartement des coureurs se fera entre 7H et 7H45 sur la ligne de départ.

Briefing à 7h45 sur la ligne de départ.

### *Article 3 – Catégories et classements*

Cette épreuve est ouverte uniquement aux licenciés FFC titulaires d'une des licences suivantes :

- Jeunesse (U15 et U17)
- Compétition (Access, Open et Elite).

Les titulaires de licences temporaires du type "pass découverte" ne sont pas autorisés à participer aux championnats régionaux.

Les titulaires de licences individuelles Access pourront participer mais ne pourront pas être déclarés champion en cas de victoire.

Seront désignés, Champion-ne 2025 de Nouvelle-Calédonie de cyclisme sur route, les vainqueurs suivants :

- 1<sup>ère</sup> fille U15, 1<sup>er</sup> garçon U15,
- 1<sup>ère</sup> fille U17, 1<sup>er</sup> garçon U17,
- 1<sup>ère</sup> féminine Access 1/Open/Elite, 1<sup>er</sup> homme Access 1/Open/Elite
- 1<sup>ère</sup> féminine Access 2, 1<sup>er</sup> homme Access 2,
- 1<sup>ère</sup> féminine Access 3, 1<sup>er</sup> homme Access 3,
- 1<sup>er</sup> homme Access 4.

**Pour être déclaré « champion » ou « championne » il faut a minima 3 coureurs de la catégorie au départ.**

**Si le nombre de concurrent n'est pas suffisant dans certaines catégories, des regroupements de catégories pourront être opérés et seront communiqués dans la liste de départ.**

### *Article 4 – Jury des commissaires*

Peloton 1 : à définir.

Peloton 2 : à définir.

Peloton 3 : à définir.

Juge à l'arrivée : à définir.

### *Article 5 – Cérémonie protocolaire*

La cérémonie protocolaire se déroulera à proximité du départ, vers 11h (estimation).

Cuissard, maillot de club et chaussures fermées obligatoires pour le podium.

### *Article 6 – Procédure d'inscription*

**Sur inlive.nc. Fermeture des inscriptions jeudi 7 août à 23h59.**

Tarifs : 500F pour les U15 et U17 – 2000F pour les Elite/Open/Access

### *Article 7 – Autres points de règlement*

L'épreuve est faite sous l'égide du Comité Régional de Nouvelle-Calédonie, entité de la Fédération Française de Cyclisme. La réglementation fédérale s'applique sur cette épreuve sauf point de règlement spécifique présent dans ce règlement particulier.

Les véhicules d'assistances (Clubs exclusivement) qui suivent les coureur-es pendant la course devront se faire connaître auprès de la direction de course, et les conducteurs et assistants devront disposer d'une licence FFC pour être habilités à suivre leurs coureur-es. La licence temporaire au mois reste possible pour les assistants ne souhaitant pas prendre de licence annuelle. Les conducteurs de véhicules d'assistance, ne disposant pas de licence à jour, ne seront pas autorisés à faire partie de la course.

### *Article 8 – Ravitaillements*

Peloton 1 : pendant le 3ème tour

Peloton 2 : pas de ravitaillement

Peloton 3 : pas de ravitaillement

### *Article 9 – Equipement*

Un dossard et un transpondeur seront remis à chaque concurrent lors de l'émargement.

Chaque coureur sera tenu de rendre ces équipements à l'organisation après la fin de la course.

### *Article 10 – Secours*

Une ambulance suivra le dernier peloton.

### *Article 11 – Dispositions relatives à la protection de l'environnement et à la tranquillité publique*

Une ambulance suivra le dernier peloton.

### *Article 12 – Contact CRCNC*

Comité Régional de Cyclisme

email : [contact@crc.nc](mailto:contact@crc.nc) ou [com-route@crc.nc](mailto:com-route@crc.nc)